

Monsieur le Président, partout on parle des perspectives économiques prometteuses du Canada. Nos indicateurs économiques révèlent un essor remarquable.

Il y a huit ans et demi, quand notre gouvernement est entré en fonction, il se rendait bien compte que le monde était en mutation.

Il se rendait compte que la transition vers une économie mondiale plus intégrée s'opérait rapidement. Que le Canada se devait de réagir.

Il a donc conçu et mis en pratique un vaste plan d'action.

Grâce à la privatisation, à la déréglementation, à la réforme fiscale, aux compressions budgétaires et à une politique commerciale progressiste, tournée vers l'extérieur, et centrée sur l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis (ALE) et maintenant l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), le gouvernement a jeté des bases solides sur lesquelles le Canada peut édifier son avenir économique.

Tout au long des années 1980, qui ont été l'une des plus longues périodes de croissance soutenue de notre siècle, nous avons mis notre programme en place, avec persévérance et grand soin.

Cette croissance s'est arrêtée à la fin de la décennie. Nos marchés se sont effrités, tout comme l'économie de nos partenaires commerciaux. Nous sommes entrés dans une période difficile. Les Canadiens ont dû modifier leur régime de vie. Mais nos politiques ont aidé le Canada à traverser ces temps difficiles. Sans notre vaste programme de réformes, l'impact de la récession mondiale aurait été beaucoup plus prononcé au Canada.

Si bien qu'aujourd'hui le pays est mieux placé que jamais pour profiter de la prochaine vague de grande expansion économique.

Une fois adopté par le Parlement, le projet de loi C-115 confirmera que le Canada a fait preuve de prévoyance en négociant l'Accord de libre-échange nord-américain.

Une fois entré en vigueur avec la sanction des trois pays, le 1<sup>er</sup> janvier 1994, l'ALENA procurera aux Canadiens de meilleurs outils pour se tailler une place sur les marchés mondiaux en dépit des difficultés.

La levée des barrières commerciales entre le Canada et le Mexique, combinée à l'ouverture des marchés obtenue grâce à l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, donnera accès à un marché dynamique de 360 millions de consommateurs.

Plus que jamais auparavant, l'ALENA ouvrira le marché mexicain aux Canadiens. Les barrières tarifaires, les licences